** AVIS DE VACANCE n°02/UNFPA/09/17**

**Chauffeur (1 poste)**

DATE DECLOTURE :   le 15 septembre 2017

TITRE DU POSTE :  Chauffeur

TYPE DE CONTRAT : TA (Contrat temporaire)

CATEGORIE :          ICS 2 (GS2)

NUMERO DU POSTE :    ………………

LIEU D’AFFECTATION : Kitshanga (Nord Kivu), RDC

DUREE :              11 mois et 29 jours

1. **Organisation générale du poste**

Sous la supervision générale du Coordonnateur de programme d’UNFPA Bureau Décentralisé de Goma, le staff assumera les taches suivantes:

* conduire le véhicule qui lui est confié pour les activités du Projet
* conduire les fonctionnaires, experts, consultants, visiteurs selon les instructions reçues de la hiérarchie
* distribuer et collecter le courrier suivant les instructions reçues
* assurer le suivi de l’entretien permanent du véhicule qui lui est confié (fiche de maintenance) ;
* tenir à jour le carnet de bord journalier du véhicule, signaler toutes pannes constatées, prévenir à temps du calendrier de maintenance du véhicule ;
* maintenir quotidiennement la propreté et le confort du véhicule
* consigner tous les déplacements et missions en notant le kilométrage et la consommation du carburant ; huiles et autres lubrifiants
* Tenir à jour les différents documents administratifs du véhicule conformément à la réglementation en vigueur applicable au système des NU. (visites techniques, etc.) ;
* Veiller à ce que les formalités prévues dans les dispositions et réglementaires soient remplies en cas d’accident ;
* exécuter toute autre tâche dans le cadre des activités du projet

1. **Compétences fonctionnelles**

* Conduite
* Entretien du véhicule
* Sûreté et sécurité
* disponibilité et courtoisie

1. **Compétences de base**

* Intégrité/Engagement au mandat ;
* Echange de connaissances/Formation continue ;
* Capacité de travail en équipe ;
* Capacité de communication et des idées ;
* Orientation vers les résultats/Engagement pour l’excellence ;
* Proactivité.

**VI. Qualifications requises**

* Etre titulaire d’au moins un certificat d’études primaire et d’un brevet d’aptitude professionnelle en mécanique-auto ou d’un brevet en conduite automobile ;
* Etre de nationalité congolaise ou titulaire de la résidence en RDC ;
* Etre titulaire d’un permis de conduire B au minimum ;
* Avoir une expérience professionnelle de deux (2) ans minimum dans le domaine de la conduite sur le terrain
* Avoir une bonne connaissance du Français (écrit – parle).
* Avoir une expérience de travail avec le Système des Nations Unies serait un atout
* Avoir une connaissance de la langue locale (de la région) est un atout

1. **Les dossiers de candidatures devront comprendre** :

* Une lettre de motivation ;
* Le CV détaillé ainsi que le Formulaire P11 dûment rempli et les copies des diplômes obtenus ;
* Les références d’au moins trois (3) personnes (N° de téléphone, courriels, etc).

1. **DEPOT DE CANDIDATURE**

Les candidatures rédigées en langue française doivent parvenir, sous pli fermé par courrier ou par E-mail, à l’adresse ci-dessous au plus tard le **15 Septembre 2017** à 16h30 et porter clairement la mention **« Avis de vacance de poste n°02/UNFPA/09/17» : Recrutement du chauffeur à Kitshanga, Bureau Décentralisé de Goma. A l’attention du Représentant Résident de l’UNFPA, sis au n°30 Boulevard du 30 Juin, Commune de la Gombe et /ou le bureau UNFPA le plus proche.**

**Ou par email à** Monsieur Jean Claude Kibangula, Administrateur principal à l’adresse**:** [**claude@unfpa.org**](mailto:claude@unfpa.org)

**Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s pour la suite du processus**.

UNFPA fournit un environnement de travail qui reflète les valeurs de l'égalité de genre, du travail d'équipe, du respect pour la diversité, de l'intégrité et d'une balance saine du travail et de la vie.

Nous sommes commis à maintenir notre distribution équilibrée de genre et encourageons les candidatures féminines.

Aucune pratique discriminatoire n’est tolérée notamment celle fondée sur le statut de sérologie VIH positive des candidats.

Le dépôt de candidature n’entraine aucun frais pour les candidats et nul ne saurait exiger un quelconque paiement lié à la soumission de candidature.